



La Gazette du Dombief

Bulletin d'information publié par la Mairie de Chaux du Dombief - N°9 / Novembre 2022

EDITO

Suite aux élections complémentaires de septembre, le conseil municipal est composé de 14 membres pour la continuité de ce mandat. Je remercie les cinq nouveaux élus et leur souhaite un bon mandat.

Cette Gazette de fin d'année vous présente les dernières informations et les prochains rendez-vous proposés par les associations et la municipalité.

Parmi ceux-ci, nous sommes heureux de reconduire la buvette itinérante de Noël le dimanche 18 décembre, qui sera un moment d'échanges et de partage avec le plus grand nombre d'entre vous, je l'espère. Ce sera aussi l'occasion de distribuer le colis de fin d'année aux anciens.

Je reste disponible pour vous rencontrer afin d'échanger sur les sujets qui vous préoccupent.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

**Bien à vous,
La maire,
Mélanie Jeunet**

DES CHANGEMENTS À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Après 13 années de présence à la gestion de l'agence postale communale, et auprès des enfants de la cantine, Sonia Pesenti a quitté ses fonctions à l'automne pour d'autres horizons professionnels. Merci à elle pour le travail accompli avec discrétion et conscience professionnelle.

Bienvenue à Morgane Passaquet qui a pris le relais depuis le 1er septembre à l'agence postale comme à la cantine.



Les horaires d'ouverture de l'agence postale évoluent :

**le lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 9h à 12h
et le jeudi de 16h à 19h.**

SITE NORDIQUE DE TRÉMONTAGNE : EN ROUTE POUR LA SAISON 2022-2023

Alors que l'automne est particulièrement clément, le site nordique de Trémontagne s'organise déjà pour la saison de ski à venir. Parmi les informations à retenir :

- Les Pass Saison Ski Nordique sont en promo avant la saison. Jusqu'au 15 novembre, le pass adulte (16 ans et +) est à 104 euros (au lieu de 132 euros). Ils sont en vente au secrétariat de mairie.
- Le site recrute 1 vendeur/vendeuse au départ des pistes à Saint Pierre pour les week-end et les vacances scolaires (selon enneigement). Les candidatures sont à adresser par mail à mairie@chauxdudombief.fr

L'adresse mail du secrétariat de mairie a été modifiée. L'adresse mail en vigueur est dorénavant la suivante :



mairie@chauxdudombief.fr

**La commémoration nationale
du 103ème anniversaire de l'armistice de 1918
aura lieu le
vendredi 11 novembre à 11h
au monument aux morts**

Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la cantine

Responsable de la publication : Mélanie Jeunet
Rédaction : Commission Communication et Culture
Imprimé par nos soins

UN GESTE POUR LA PLANÈTE

La question des économies d'énergie est à la une de l'actualité avec le lancement par l'Etat d'une campagne de sensibilisation (accompagnant un plan de sobriété énergétique plus global) mettant en avant que « chaque geste compte ». Parmi les éco-gestes que chacun peut adopter : baisser la température du chauffage à 19°C dans les pièces principales et à 17°C dans les chambres, éteindre les appareils qui ne sont pas utilisés ou en veille, décaler l'usage de certains appareils en dehors des heures de pointe (8h-13h/18h-20h). L'objectif est de réduire la consommation d'énergie de 10% dans les 2 ans et de 40% d'ici



2050.

Lors de la séance du 15 novembre prochain, le conseil municipal sera appelé à se prononcer sur le projet de mettre en place des horloges sur les 9 coffrets électriques du village qui gèrent l'éclairage public. Cette mesure permettra l'extinction des feux de minuit à 5h du matin. Le remplacement des ampoules des lampadaires sera également mis à l'étude pour une dépense étalée dans le temps car très onéreuse.

DU NOUVEAU POUR LA FIBRE

Les travaux (pris en charge par le Conseil Départemental) pour la mise en place de la fibre ont commencé le 29 septembre. Ils consistent en la pose d'une armoire dans la grande rue (entre le n°48 et n°50) et la pose de poteaux sur les quartiers périphériques. La date de fin du chantier n'est pas connue.

DANSES MÉDIÉVALES POUR LES ÉCOLIERS

Ce vendredi 21 octobre, les écoliers du CP au CM2 ont participé à la Sittelle à la restitution d'un travail mené depuis mai, en partenariat avec l'école de musique intercommunale du Grandvaux sur les danses médiévales.



UN BEAU MOMENT POUR LES PORTES OUVERTES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque « Entre Parenthèse » a ouvert ses portes le vendredi 30 septembre, l'occasion de (re) découvrir l'étendue des ressources de cette bibliothèque municipale (seule présente sur le territoire du Grandvaux) et de participer aux animations proposées. Les bénévoles qui souhaitent contribuer à faire vivre ce bel équipement culturel sont toujours les bienvenus.



APPEL AU DON

Le centre de loisirs Les Pitchouns du Dombief est à la recherche de coussins, tapis, couvertures, draps blancs, décorations, etc. ...

N'hésitez pas à contacter l'équipe au 07 55 60 55 57

Zoom sur...

... le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Depuis le 8 août 2022, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en vigueur. Avec ce document, les mêmes règles d'urbanisme s'appliquent à l'ensemble des communes de la communauté de communes La Grandvallière (Saint Pierre, Nanchez, Saint Laurent en Grandvaux, Le Lac des Rouges Truites, Fort du Plasne, Grande-Rivière Château, La Chaumusse et bien sûr Chaux du Dombief).

COMMENT PRENDRE CONNAISSANCE DES NOUVELLES DISPOSITIONS ?

Les documents sont consultables :

- en mairie
- en ligne sur le site internet de la communauté de communes, à l'onglet PLUI : www.lagrandvalliere.fr

Les principaux documents pour mener à bien un projet sont **les cartes de zonages**, ces derniers ayant été modifiés et **le règlement écrit**. Ce document précise plusieurs points :

- le type de projets de construction ou d'aménagement autorisés selon les zonages
- les prescriptions générales, par exemple : aspects des façades, aspects des toitures, hauteur des constructions, recours à la géothermie,...

OÙ DÉPOSER LES DOSSIERS DÉSORMAIS ?

Il n'y a pas de changement par rapport à la situation antérieure : les demandes de permis de construire et les déclarations préalables de travaux sont à déposer en mairie.

Les dossiers sont toujours instruits par les services de l'Etat, la Communauté de Communes n'intervient pas dans l'instruction.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie : vous serez ainsi conseillé sur la démarche à suivre.



A propos des clôtures....

Lors de l'adoption du PLUI au cours du conseil communautaire du 12 juillet 2022, les délégués communautaires ont également voté une délibération pour soumettre les clôtures à déclaration préalable.

Les prescriptions concernant les clôtures sont précisées à la page 116 du règlement écrit. Parmi les points à retenir : « les clôtures composées d'un mur ou de gabions de plus de 0.80 m sont interdites ». Si la clôture est constituée d'un grillage, ce dernier ne doit pas excéder 1.80 m de hauteur et doit être de couleur grise ou verte.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU MÉDECIN GÉNÉRALISTE DANS LE GRANDVAUX



Le docteur Nacer Zaabar rejoint le docteur Dupoux au sein du cabinet médical situé 12 rue du Parc à Saint Laurent en Grandvaux. Les consultations débuteront le mercredi 9 novembre. Les prises de rendez-vous seront possibles dès le lundi 7 novembre soit par téléphone au 03 84 60 22 22 soit en ligne sur le site www.docteur-zaabar.fr. Le docteur Zaabar assurera des consultations à son cabinet, des visites à domicile et des téléconsultations. Pour les urgences, des créneaux spécifiques seront proposés. Ils seront mis en ligne 24h à 48h à l'avance sur le site www.docteur-zaabar.fr

Organisé par l'Association des Parents d'élèves de Chaux du Dombief

MARCHÉ DE NOËL

Chaux du Dombief

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

dès 10h

Artisanat local

Restauration et buvette sur place



Vente de sapins sur réservation : 06 74 53 24 19

ipns

Vente de **SAPINS DE NOËL**

Organisée par l'Association des Parents d'élèves de Chaux du Dombief

Sapin Nord Mann

Entre 1,25 et 1,50m 31€

Entre 1,50 et 1,75m 39€



DIMANCHE

11

à **RECUPERER** sur place
dès 10h

DÉCEMBRE

au

*Marché de Noël
Chaux du Dombief*



Les sapins sont à réserver auprès de Cloé : 06 74 53 24 19

ipns

A VOS AGENDAS

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

*Lème buvette itinérante
de Noël*

dans les différents quartiers du village
(horaires à préciser)



VENDREDI 27 JANVIER

Mme la maire et les conseillers municipaux
vous invitent à partir de 19h, pour la
traditionnelle

*Cérémonie des vœux
et l'inauguration de la salle polyvalente*



**L'association
Chaux des Bons
Pieds**

vous invite à son

**Assemblée Générale
vendredi 25 novembre à 19h
Salle René Jacquemet**

L'assemblée générale sera suivie d'une paella
offerte à tous les adhérents actuels ou futurs.
Les personnes qui souhaitent se joindre à ce
moment convivial sans s'inscrire au club
sont les bienvenues
(une participation de 10 euros sera demandée).
Renseignements au 06 74 53 43 40
Venez nombreux!